

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

37

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **17 OCTOBRE 2024**

Objet de la délibération :

**CUERS – OPERATION
« ÎLOT LAVANDIN »
ACQUISITION EN VEFA
DE 69 LOGEMENTS
PROMOTEUR ICADE**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **21** (dans l'attente de la
nomination d'un représentant de la CAF et d'une délibération de la
commission permanente du conseil départemental du VAR ayant force
exécutoire pour la nomination d'un représentant, personne qualifiée)

Présents : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Christian
BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange
CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick
EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Dominique LAIN, Josée
MASSI, Jacques PEYROT.

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU

Absents et excusés : Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO, Marc
LAURIOL, Valérie RIALLAND

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du
Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par la Société ICADE pour l'acquisition en VEFA de 69 logements et
stationnements dans un programme comprenant au total 69 logements et 3 locaux d'activité.

L'opération est située Avenue Maréchal Foch sur la commune de CUERS.

Le projet, véritable opportunité pour l'Office, est composé de :

- 21 logements LLS
- 42 logement LLI
- 6 logements BRS

Les 3 locaux d'activités n'entrent pas dans la cadre du projet de Var Habitat.

Le permis de construire a été déposé le 15/10/2024.

Les négociations sont terminées.

Les prix d'acquisition arrêtés sont les suivants :

➤ Pour les 21 logements en LLS comprenant 21 parkings et développant une SHAB totale de 1232,90 m², le prix proposé est de 2 800 € HT/m² SHAB.

Nous disposerions de la répartition suivante : 9 Type 2- 5 Type 3 – 7 Type 4

➤ Pour les 42 logements en LLI comprenant 42 parkings et développant une SHAB de 2620,60 m², le prix proposé est de 3.650 € HT/m² SHAB.

Nous disposerions de la répartition suivante : 20 type 2, 14 type 3, 8 type 4

➤ Pour les 6 logements en BRS initial comprenant 6 parkings et développant une SHAB de 367,60 m², le prix proposé est de 450 € HT/m² de SDP, avec une redevance foncière à 1,50 €, pour un prix de cession des droits réels de 3 000 € TTC/m² SHAB.

Le promoteur se chargera de réaliser la vente desdits logements ; Var Habitat se chargera d'assurer les missions dues par l'Organisme de Foncier Solidaire.

Les conditions d'acquisitions sont soumises à l'estimation de France Domaine qui a été sollicité ; son estimation est en cours, et nous ne manquerons pas d'informer le conseil dès obtention de ladite estimation.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- L'acquisition en bloc et en VEFA des 69 logements et stationnements,
- La signature des conventions de type « BRS initial »,
- La poursuite de cette opération,
- Le Directeur Général à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à la majorité M PEYROT s'étant abstenu et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI